



DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN

Bureau des programmes d'information internationale

Transcription des propos tenus lors d'une séance de clavardage qui a eu lieu sur le site Web
USINFO.STATE.GOV

Relations entre les États-Unis et le Canada et questions relatives au Nord canadien

Invité : David H. Wilkins
Date : 16 février 2007
Heure : 14 h, HNE (1900 UT)

Modérateur de l'IIP : Je vous souhaite la bienvenue à la séance de clavardage d'aujourd'hui.
Vous pouvez envoyer vos questions dès maintenant.
Vous n'avez qu'à les saisir dans l'espace ci-dessous. Le clavardage en temps réel
aura lieu aujourd'hui, à 1900 UT.

Veillez noter que même si nous recevons actuellement vos questions, celles-ci et les
réponses de l'ambassadeur n'apparaîtront à l'écran qu'au moment où la séance
commencera, c'est-à-dire plus tard au cours de la journée.

Modérateur de l'IIP : Chers participants,

Nous tenons à vous remercier pour vos questions. Vous pouvez faire parvenir plus d'une
question si vous le désirez.
Toutefois, nous vous demandons de bien vouloir envoyer vos questions une à la fois. Je vous
remercie de votre collaboration.

Ambassadeur Wilkins : J'aimerais souhaiter la plus cordiale des bienvenues à nos amis du Nord
canadien. À
ma plus grande joie, j'ai aujourd'hui l'occasion de « parler » avec vous en ligne.
Dans le cadre de mon mandat à titre d'ambassadeur des États-Unis au Canada, un des
privileges qui m'a été donné est celui de pouvoir voyager aux quatre coins de ce vaste et
merveilleux pays. J'ai visité chaque province, chaque territoire. Il me semble avoir rencontré
certains d'entre vous en personne au cours des visites que j'ai effectuées dans le Nord. Si je n'ai
pas encore eu l'occasion de vous serrer la main, peut-être aurai-je la chance de le faire lors de
ma prochaine visite.

Je suis impatient de vous lire et de prendre connaissance des sujets qui vous intéressent. De
plus, il me tarde de connaître votre conception de la relation qu'entretiennent nos deux pays et de
savoir ce qui, selon vous, consolidera les liens culturels et historiques, déjà florissants, qui nous
unissent.

Lorsque vous posez une question, veuillez vous présenter. Vous n'avez qu'à indiquer votre
prénom et votre occupation (p. ex. homme ou femme d'affaires, étudiant, enseignant, simple
citoyen).

Commençons maintenant la discussion.

Question [Hal Timar] : Les chambres de commerce du Nord canadien prennent l'initiative de
créer une chambre de commerce circumpolaire. À votre avis, Monsieur l'Ambassadeur, est-il
nécessaire que les États-Unis participent à cette initiative, particulièrement en ce qui concerne
les chambres de commerce de l'Alaska? En tant qu'ambassadeur, de quelle façon pouvez-vous
nous aider à amorcer le dialogue avec les chambres de commerce visées?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Merci pour votre question, M. Timar. La création d'une chambre de commerce circumpolaire semble être une initiative très intéressante. Comme vous le soulignez, les entreprises de l'Alaska manifesteraient sans doute un grand intérêt à cet égard. Les gens œuvrant au sein de l'ambassade ainsi que du consulat, dans la province de Québec, peuvent vous mettre en relation avec les personnes appropriées aux États-Unis. Je suis impatient d'avoir des nouvelles à propos du déroulement de cette initiative.

Question [Perry Trimper] : En nous fondant sur des discussions que nous avons eues avec Paul Cellucci, lors de sa visite dans notre communauté en 2004, nous, et notamment la 5^e Escadre Goose Bay, avons affirmé que notre communauté pourrait servir de centre de services de mesures d'urgence et de sécurité destiné au trafic aérien transatlantique. Actuellement, jusqu'à 1 000 avions passent au-dessus de nos têtes tous les jours. Souvent, l'un d'eux se pose sur notre sol de manière imprévue parce qu'il est aux prises avec un problème mécanique, qu'un passager a un malaise ou que la sécurité des personnes à bord de l'appareil est menacée (p. ex. vérification pour s'assurer qu'aucune personne d'intérêt ne se trouve dans l'avion, événements du 11 septembre 2001, rage de l'air).

Bien que nous fournissions ce service, ce dernier n'est pas officiellement reconnu, sauf par les transporteurs aériens, qui nous en sont reconnaissants et qui apprécient l'aide que nous offrons peu importe la nature du problème. Tout d'abord, nous aimerions demander au gouvernement américain de reconnaître que nous offrons de tels services. Ainsi, nous serons en mesure de créer un rôle stratégique au sein de notre propre gouvernement et de récupérer une partie des frais généraux découlant de cette police d'assurance que nous offrons. Sans notre présence, bien plus de temps et d'argent devraient être consacrés aux problèmes liés à certains des quelque 1 000 avions survolant nos têtes chaque jour.

Monsieur l'Ambassadeur, quelle est votre opinion à ce sujet? Auriez-vous des conseils à nous donner afin que nous puissions promouvoir cette idée, en particulier auprès du ministre Stockwell Day? J'aimerais vous faire remarquer qu'en 2005, nous avons pris part à des discussions avec celle qui a précédé le ministre dans ses fonctions, la vice-première ministre Anne McLennan.

Réponse [ambassadeur Wilkins] : M. Trimper, les services aériens transatlantiques et ceux qui assurent la liaison avec les régions polaires sont essentiels pour l'Amérique du Nord. De plus, il est important de disposer d'un grand nombre d'emplacements pouvant servir en cas d'urgence. Je souhaiterais me renseigner davantage à ce sujet auprès de mon personnel. Quelqu'un sera prochainement en mesure de poursuivre cette discussion avec vous, hors ligne.

Question [Ken Agar] : Le réchauffement de la planète modifie la nature et l'aspect du Nord canadien. Le passage du Nord-Ouest a toujours fait partie des eaux canadiennes. Le Canada a exercé ses droits souverains dans le Nord pendant une période prolongée. Puisque l'environnement permet une meilleure utilisation du passage, satisfiera-t-on aux revendications des Canadiens quant à celui-ci et à l'archipel Arctique?

Cette question revêt une importance considérable pour le Nord, car le Canada devra ainsi assumer la responsabilité, de droit et de fait, de tout accident écologique. Aucun accord international en vigueur ne protégerait la région.

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Bonjour, M. Agar.

Voilà une excellente question portant sur un sujet crucial pour nos deux pays. Depuis plusieurs décennies, les États-Unis estiment que le passage du Nord-Ouest est un détroit servant à la navigation internationale, ce qui signifie, aux termes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée en 1982, que tous les navires jouissent du droit de transit. La grande majorité des nations partagent cet avis, bien que ce ne soit pas le cas du Canada. Cette divergence d'opinion ne veut pas dire que le point de vue du Canada en ce qui concerne le Nord

laisse les États-Unis indifférents. Nous collaborons de manière active avec le Canada afin de régler de nombreux problèmes préoccupant nos deux nations.

Les États-Unis et le Canada, ainsi que d'autres pays arctiques, dirigent une Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique, qui sera achevée en 2008. Cette évaluation permettra de concevoir une vision d'ensemble des pays arctiques en ce qui a trait à l'évolution de l'utilisation de l'océan Arctique et aux répercussions que la navigation pourrait entraîner sur l'environnement, la population et les cultures de la région.

En bref, même si nos deux nations sont parfois en désaccord relativement au passage du Nord-Ouest, nous avons de nombreux objectifs communs. Nous manifestons le même intérêt quant à la région, que ce soit en matière de sécurité globale, de sécurité maritime ou de protection de l'environnement. Si, en raison des changements climatiques ou de la technologie, de nouvelles activités économiques s'exercent dans le Nord canadien grâce à la navigation, nous souhaitons tous ardemment que les avantages s'y rattachant l'emportent sur les coûts, et ce, pour toutes les parties prenantes.

Question [Shelly Elverum] : Bonjour.

Je m'appelle Shelly Elverum et je vis à Pond Inlet, une communauté située à l'extrémité septentrionale de l'île de Baffin, au Nunavut.

Je suis anthropologue et j'habite cette communauté depuis six ans. Je m'intéresse grandement à des questions liées, entre autres, à la santé, au bien-être et à l'amour-propre. Le fait que les États-Unis ne reconnaissent pas la souveraineté canadienne sur les eaux arctiques me préoccupe. Les Inuits éprouvent une profonde fierté et ont une grande motivation quant à leur participation à des activités comme le programme des Rangers de l'Arctique et au rôle actif qu'ils jouent en ce qui a trait au maintien de la souveraineté dans l'Arctique canadien.

Que la souveraineté du Canada ne soit pas reconnue constitue un coup EXTRÊMEMENT DUR à la fierté du peuple autochtone, qui travaille très fort pour la préserver. Dans une région où les possibilités d'emploi se font rares, pratiquer des activités « au grand air » s'avère essentiel au bien-être émotionnel et à la fierté culturelle des habitants de cette région. Les voyages et la chasse sur la glace marine représentent deux des principales activités de plein air auxquelles s'adonne le peuple autochtone du Nord. La chasse sur la glace marine est maintenant perturbée par les changements climatiques. De plus, les États-Unis s'y opposent, car ils considèrent qu'elle est pratiquée dans des eaux internationales.

J'aimerais connaître votre opinion sur cette question.

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Je vous remercie de votre question. Depuis de nombreuses décennies, notre avis en la matière n'a pas changé. Nous ne mettons pas en doute la souveraineté du Canada sur les eaux arctiques. Nous avons simplement mentionné que le passage du Nord-Ouest est un détroit destiné à la navigation internationale. Un grand nombre de pays partagent ce point de vue. Je vous invite à lire la réponse précédente, que j'ai donnée à M. Ken Agar à ce sujet.

Question [Joël Plouffe] : Cher ambassadeur Wilkins,

Je suis chercheur à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal. Mes recherches sont principalement axées sur les intérêts des États-Unis dans le Nord et sur les relations entre le Canada et les États-Unis dans l'Arctique. Je vous suis reconnaissant de prendre le temps de discuter avec nous. Nous organisons un colloque international intitulé « Les États-Unis, les changements climatiques et l'Arctique : Regain d'intérêt américain dans une région en mutation », qui se tiendra à Montréal, en avril prochain. Mes questions portent sur ce thème.

Je vous en fais part à l'instant. La première question porte sur l'Année polaire internationale (API).

1. Je suis allé en Alaska. En tant que nordistes, les Alaskiens sont de toute évidence profondément attachés à leur identité. Cela va sans dire qu'ils croient fermement à la croissance de l'Alaska. En mars prochain, débutera l'Année polaire internationale. Nul doute que les Alaskiens en profiteront pour nous faire découvrir leur État et leur culture du Nord avec une immense fierté. Selon vous, quelle importance les Américains des États situés plus au Sud accorderont-ils à l'API? Dans quelle mesure participeront-ils à l'ensemble des activités qui se tiendront dans le cadre de cet événement de grand intérêt? De plus, quelle idée les Américains vivant au sud du 60^e parallèle se font-ils de l'Alaska? Quelle importance cet État revêt-il pour Washington? Washington considère-t-elle l'Alaska uniquement comme un État du Nord riche, notamment en pétrole? Est-ce que les intérêts des Américains par rapport au Nord vont plutôt au-delà de l'économie et de la sécurité nationale? Les Américains manifestent-ils un regain d'intérêt pour l'Arctique? Enfin, comment définiriez-vous l'intérêt des États-Unis quant à l'Arctique?

J'espère que ces questions retiendront votre attention, monsieur l'Ambassadeur.

Encore une fois, je vous remercie et je souhaite avoir la chance de discuter de nouveau avec vous à ce sujet.

Joël Plouffe

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Merci pour vos questions, M. Plouffe. L'Année polaire internationale constitue une initiative cruciale pour les États-Unis. La majorité des Américains considéreront l'API comme un effort de coopération visant à étudier l'ensemble des questions scientifiques relatives à l'Arctique. Sur les plans économique, culturel et stratégique, l'Alaska est important à nos yeux. Après tout, il s'agit de notre 49^e État. Nous contribuons tous à l'amélioration de la situation de l'Alaska et nous reconnaissons que des liens solides unissent cet État et le Nord canadien.

Question [Perry Trimper] : Quelles sont les chances du Canada et de Goose Bay de participer de nouveau au programme de défense antimissiles balistiques? Notre base (5^e Escadre Goose Bay) a été choisie en tant que lieu privilégié pour l'installation d'un radar bande X. À votre avis, nous est-il toujours possible de prendre part à ce programme? Avons-nous plutôt, au début de l'année 2005, ruiné nos chances d'en faire partie?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Aucun dialogue permanent portant sur le programme de défense antimissiles balistiques n'a lieu à l'heure actuelle, que je sache.

Question [l'honorable Larry Bagnell, député du Yukon] : Je crois comprendre qu'en ce qui concerne les déplacements frontaliers terrestres qui s'effectueront une fois que l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental sera entrée en vigueur, vous réfléchissez sérieusement aux conséquences qu'entraînera le traité Jay. En outre, vous vous assurez qu'il est aussi raisonnable que possible pour les Indiens de l'Amérique du Nord de franchir la frontière. Cela s'avère d'une grande importance pour nous. Pourriez-vous nous dire où vous en êtes à cet égard?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Bonjour, M. Bagnell. Je suis heureux que vous ayez réussi à vous joindre à nous aujourd'hui. Nul doute que l'on discute à ce propos avant que les règlements ne soient diffusés. Actuellement, on élabore les règlements relatifs aux frontières terrestres. Nous prévoyons qu'ils seront publiés d'ici un ou deux mois. À ce moment-là, une période sera réservée aux commentaires avant que les règlements définitifs n'entrent en vigueur. Veuillez encourager les Yukonnais à examiner l'ébauche des règlements et à présenter leurs commentaires selon les

directives indiquées sur l'avis figurant dans le Federal Register.

Question [Joël Plouffe] : Cher ambassadeur Wilkins,

2. Voici ma deuxième question. Elle porte sur la sécurité nationale. Le Canada et les États-Unis ont toujours coopéré de façon importante dans l'Arctique nord-américain (même si certains dossiers, tels que les questions liées à la souveraineté des eaux du passage du Nord-Ouest, ont occasionné des tensions). Depuis la fin de la guerre froide, il semble que les intérêts scientifiques soient prédominants dans l'Arctique nord-américain et que les désaccords datant de l'époque de cette guerre ont, d'une certaine manière, pris fin en même temps que l'ère de l'Union soviétique. Des changements climatiques surviennent, de nouvelles menaces surgissent. Par conséquent, en quoi, à votre avis, devrait constituer la stratégie canado-américaine afin de s'attaquer aux menaces telles que la fonte des glaciers et la croissance de l'activité commerciale au Nord, les problèmes environnementaux, les possibilités d'activité terroriste ainsi que le trafic des stupéfiants? De quelle façon nous faut-il coopérer? Comment les deux gouvernements consolideront-ils leur relation? À Washington, accorde-t-on de l'importance à ces questions? Quelles mesures devrait-on prendre par rapport à celles-ci?

J'espère que ces questions retiendront votre attention, monsieur l'Ambassadeur.

Encore une fois, je vous remercie et je souhaite avoir la chance de discuter de nouveau avec vous à ce sujet.

Joël Plouffe

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Nous jouissons d'une excellente collaboration avec le Canada en ce qui a trait à l'Arctique, et ce, dans de nombreux dossiers. Le Canada est notre partenaire dans le cadre du Conseil de l'Arctique, et le Forum nordique soutient activement la coopération entre les gouvernements régionaux (infranationaux). En ce qui concerne la région Arctique, la sécurité en matière de transport ainsi que la recherche et le sauvetage sont également des sphères où nous avons déployé des efforts communs considérables. Enfin, notre Arctic Research Commission (commission de recherche sur l'Arctique) et la Commission canadienne des affaires polaires se rencontrent régulièrement. Nous estimons cruciaux ces efforts de coopération, et l'appui du Canada nous est précieux. Les membres de mon personnel seront ravis de vous fournir de plus amples renseignements à propos de ces efforts.

Question [Wendy] : Bonjour, monsieur l'Ambassadeur. Quelle équipe canadienne de hockey préférez-vous?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Depuis mon arrivée au Canada, il y a 20 mois, je suis devenu un passionné de hockey. J'ai vu jouer les Sénateurs d'Ottawa à de nombreuses reprises. Ils sont devenus mon équipe de hockey canadienne favorite.

Question [Parsley] : Bonjour, ambassadeur Wilkins.

Je m'appelle Annemieke Mulders. Revenons à la question du passage du Nord-Ouest. Je comprends que nos pays ne s'entendent pas quant au statut juridique du détroit. Toutefois, j'aimerais savoir si votre gouvernement appuiera les mesures visant à s'assurer que la navigation internationale sur ces eaux respecte, entre autres, les normes canadiennes en matière de protection de l'environnement et les normes relatives à la sécurité des navires.

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Bonjour, Mme Mulders.

L'Évaluation de la navigation maritime dans l'Arctique, dirigée par le Canada, les États-Unis et d'autres pays arctiques, constitue un effort en vue de créer une vision de l'évolution de l'utilisation de l'océan Arctique et des répercussions que la navigation pourrait entraîner sur l'environnement

ainsi que sur les citoyens des régions arctiques et leurs cultures. Je suis convaincu que des mesures de protection efficaces seront prises grâce à notre intérêt commun à l'égard de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement dans cette région.

Question [Wendy] : Monsieur l'Ambassadeur, avez-vous déjà observé une aurore boréale?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Je n'ai pas encore eu cette chance, Wendy. Cependant, je me suis rendu à Whitehorse, à Yellowknife et à Iqaluit. Je prévois voyager encore plus au nord l'été prochain. L'été dernier, j'ai eu l'occasion de caresser un ours polaire sauvage, à Churchill. L'ours était sous l'effet d'une puissante dose sédatrice et je ne l'ai pas flatté très longtemps.

Question [Larry Bagnell] : Dès que les règlements seront publiés, pouvez-vous veiller à ce qu'on communique avec mon bureau? Je vous remercie. Larry

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Bien sûr, M. Bagnell. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous transmettre les renseignements aussitôt qu'ils seront à notre disposition. C'est toujours un plaisir de travailler avec vous.

Question [Invité – Colin Saunders, agent de développement économique communautaire au Hameau de Pond Inlet] :

De quels renseignements, obtenus grâce à des recherches, le gouvernement américain s'est-il servi pour prouver la justesse des renseignements qu'il possède, selon lesquels l'ours polaire pourrait être considéré comme une « espèce en péril »?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Le Fish and Wildlife Service (service de la faune, de la flore et de la pêche) entreprend une étude d'une durée de 12 mois en vue de déterminer si l'ours polaire devrait être reconnu en tant qu'espèce menacée. Le personnel du Fish and Wildlife Service se réjouira de lire vos commentaires en ce qui concerne les populations d'ours polaires. Récemment, le premier ministre du Nunavut Paul Okalik et moi avons eu une discussion très intéressante, ici, à Ottawa. Nous avons formulé des observations très concluantes quant à l'importance que revêt l'ours polaire pour les cultures et les économies du Nord.

Question [Suzanne Lalonde] : Je m'appelle Suzanne Lalonde et je suis professeure de droit international à l'Université de Montréal.

Deux des questions précédentes portaient sur le passage du Nord-Ouest; comme vous l'avez souligné à juste titre, les États-Unis ont conservé la même position juridique depuis de nombreuses décennies. Toutefois, je ne peux m'empêcher de vous poser une question sur la stratégie consistant à se référer aux normes internationales en tant que meilleur mécanisme pour défendre l'Arctique (sans créer de précédent nuisible pour les États-Unis). Les États-Unis seraient-ils prêts à prendre part à un régime obligatoire de surveillance internationale? J'avais l'impression que les récentes négociations sur l'obligation d'adopter un Code polaire étaient tombées à l'eau en raison des objections que ce dossier primordial a soulevées chez les Américains. Merci mille fois de l'attention que vous porterez à cette question plutôt épineuse.

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Je vous remercie de votre question, Mme Lalonde. J'ai cru comprendre que vous avez récemment animé une conférence très sérieuse portant sur l'ensemble de ces sujets. Par conséquent, je souhaite vous donner une réponse complète. Je ferai donc parvenir votre question à mes collègues du département d'État et je vous reparlerai à ce propos. Nous afficherons la réponse sur ce site Web aussitôt qu'elle nous sera transmise.

Question [Larry Bagnell] : Les discussions que vous et moi avons eues sur la frontière internationale située dans la mer de Beaufort ont-elles eu des retombées?

Question [ambassadeur Wilkins] : Je ne suis pas au courant des derniers faits à ce sujet,

M. Bagnell.

Question [Parsley] : En cette période de grandes inquiétudes en matière de sécurité frontalière, votre gouvernement est-il satisfait de la capacité militaire du Canada à surveiller la région arctique canadienne?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Le gouvernement américain tient énormément à la relation fructueuse que cultivent nos armées respectives. Nous collaborons de manière très étroite avec l'armée canadienne afin d'accroître les capacités de celle-ci. Commandement Canada des Forces canadiennes est non seulement chargé de la sécurité nationale, mais également de collaborer avec le Commandement du Nord des États-Unis afin de veiller à la défense mixte du territoire nord-américain. En outre, le NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord), une organisation binationale qui a vu le jour dans les années 50, a assumé, en plus de son rôle relatif à la défense aérospatiale, une nouvelle responsabilité en matière d'alerte maritime afin de continuer à consolider la défense continentale.

Question [invité - Colin, une fois de plus] : Voici la suite de ma question ayant trait aux ours polaires. Les scientifiques du Nord reconnaissent enfin que les aînés du Nunavut avaient raison lorsqu'ils ont affirmé, il y a longtemps, que la population d'ours polaires vivant dans notre région est en croissance. Par conséquent, comment pouvez-vous nous aider à protéger nos intérêts si on autorise les Américains à pratiquer la chasse sportive sur notre territoire?

Nous comprenons que le gouvernement des États-Unis se soucie de protéger les ours polaires. Cependant, quelles dispositions pouvons-nous prendre pour préserver les intérêts des membres et des pourvoyeurs de notre communauté qui dépendent de la chasse sportive pour toucher un revenu? Compte tenu de la superficie de notre territoire et du nombre de personnes habitant ce dernier, de quelle façon pourriez-vous nous aider à protéger nos intérêts économiques à cet égard?

Je vous suis reconnaissant de prendre le temps de vous informer de nos préoccupations.

Merci.
Colin

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Encore une fois, le Fish and Wildlife Service attend avec impatience que les membres des collectivités concernées lui communiquent leurs suggestions. Nous vous conseillons vivement de lire l'avis publié dans le Federal Register et de transmettre vos commentaires conformément à celui-ci. Vos opinions pourraient s'avérer très utiles.

Question [Shelly Elverum] : Monsieur l'Ambassadeur,

Je me nomme Shelly Elverum et je vous écris de nouveau. Merci d'avoir répondu à ma première question. La navigation ne représente qu'un des problèmes liés à l'utilisation traditionnelle des terres et des eaux arctiques par les Inuits. Pond Inlet constitue l'une des nombreuses communautés où les groupes autochtones sont aux prises avec l'accroissement des activités d'extraction des ressources, telles que l'exploitation minière.

Comme ces activités ont lieu partout dans le Nord circumpolaire et qu'elles sont pratiquées au sein des collectivités autochtones de l'Alaska depuis un plus grand nombre d'années, je crois qu'il serait extrêmement avantageux d'élaborer un programme de mentorat unissant les communautés autochtones de nos deux pays. Ainsi, ces dernières pourraient partager leur expérience et les leçons qu'elles en ont puisées. Pouvez-vous me donner des conseils quant au meilleur moyen de créer un tel programme?

Veuillez agréer, monsieur l'Ambassadeur, mes sincères salutations.
Shelly Elverum

Question [ambassadeur Wilkins] : Voilà une excellente question ainsi qu'une idée formidable. D'abord, vous pourriez communiquer avec le Consulat général du Canada à Anchorage, en Alaska. De plus, la Conférence circumpolaire Inuite serait peut-être en mesure de vous venir en aide. J'aimerais que mes représentants approfondissent leurs recherches à ce sujet. Peu importe les conclusions qui en seront tirées, nous les afficherons sur « North of Sixty » (« au nord du 60° parallèle »), le site Web de la mission diplomatique des États-Unis pour nos postes virtuels de présence dans le grand Nord du Canada, à l'adresse suivante : www.canadanorth.usvpp.gov.

Question [Larry Bagnell] : Monsieur l'Ambassadeur, je désire simplement vous féliciter pour les efforts supplémentaires que vous avez déployés afin que le Nord canadien participe à des initiatives telles que celle-ci. Vos « consulats virtuels » au Nunavut, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon sont remarquables et extrêmement utiles aux nordistes qui doivent travailler de concert avec votre ambassade. Lorsque nous vivons dans des collectivités du Nord très éloignées, il nous arrive souvent d'avoir l'impression que personne ne tient compte de nous et de nous sentir isolés. Nous apprécions donc particulièrement l'attention soutenue que vous nous prêtez, et qui va au-delà de ce qu'exige votre devoir.

Larry Bagnell, député du Yukon

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Merci pour ces mots très gentils. Comme vous vous en souvenez, nous nous sommes rencontrés, vous et moi, juste après mon arrivée au Canada, lors de ma première visite au Yukon. Depuis, votre amitié m'est précieuse. Je transmettrai vos commentaires aux dévoués membres du personnel qui veillent à ce que ces sites Web soient opérationnels.

Modérateur de l'IIP : Vous pouvez consulter le site Web « North of Sixty » (« au nord du 60° parallèle »), portant sur la mission diplomatique des États-Unis pour les postes virtuels de présence de son ambassade et de son consulat dans le grand Nord du Canada, à l'adresse suivante : <http://www.canadanorth.usvpp.gov/nwt/index.asp>.

Question [Hal Timar] : Deux chambres de commerce du Nord canadien, à savoir la Labrador North Chamber of Commerce et la Baffin Regional Chamber of Commerce, coordonneront et animeront une exposition commerciale et culturelle novatrice à laquelle participeront le Nunavut, le Labrador, le Nunavik et peut-être le Groenland et l'Islande. Cette exposition se tiendra au Centre des congrès d'Ottawa, du 30 janvier au 2 février 2008. Monsieur l'Ambassadeur, seriez-vous prêt à envisager de prendre part ou d'assister à cet événement d'envergure? Pourriez-vous nous aider à faire la promotion de cet événement auprès des Américains œuvrant dans le secteur des affaires, à présenter cet événement aux organismes concernés comme une occasion de rencontrer les citoyens du Nord-Est canadien?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Le personnel du service du commerce étranger de l'ambassade peut vous diriger vers les entreprises américaines appropriées. Il est certain que je songerai à assister à l'exposition. Veuillez me communiquer les renseignements s'y rapportant.

Question [Parsley] : C'est encore moi, Annemieke. Ambassadeur Wilkins, vous attendez-vous à ce que certaines circonstances puissent survenir et peut-être inciter les États-Unis à demander de nouveau qu'une base du SNDM soit établie dans la région arctique canadienne?

Réponse [ambassadeur Wilkins] : Annemieke, aucun dialogue permanent à ce sujet n'a lieu à l'heure actuelle, à ma connaissance.

Modérateur de l'IIP : Voici une question qui nous est parvenue par courriel :

Il existe un consensus naissant selon lequel les régions polaires subissent des changements rapides, que ce soit en matière de réchauffement du climat, de contaminants, de nouvelles

possibilités économiques ou de viabilité sociale et culturelle. L'intérêt et la responsabilité que partagent les États-Unis et le Canada à l'égard de la région circumpolaire sont considérables.

Trois Années polaires internationales (API) ont permis de multiplier les recherches dans les régions polaires. En outre, elles ont favorisé la réalisation de progrès considérables dans les domaines de la science et de la technologie grâce à une importante coopération multidisciplinaire internationale. Ces API ont également entraîné des progrès majeurs dans des sphères autres que la science, tels que la contribution qu'apportent les citoyens dans les régions polaires ainsi que la formation de la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs. De plus, au cours de la dernière API (l'Année géophysique internationale, qui a eu lieu de 1957 à 1958), on a élaboré le Traité sur l'Antarctique, un système de gouvernance unique destiné à un continent et à un océan tout entiers.

Entre autres, des scientifiques, des éducateurs, des artistes et des jeunes provenant de 63 pays, de même que quelque 60 000 scientifiques, se préparent actuellement en vue de la quatrième API, pour laquelle on a consacré deux ans d'efforts. L'API débutera le 1^{er} mars 2007. Le Canada et les États-Unis sont considérés comme des leaders internationaux. On estime leur collaboration essentielle à la réussite des recherches sur l'Arctique qui seront menées au cours des années à venir. Au cours de l'API, le Canada investira plus de 150 millions de dollars dans de nouveaux programmes de recherche sur l'Arctique. Toutefois, de nombreuses nations disposent de délais restreints en matière de planification et de financement. Plus tôt nous aurons l'assurance d'obtenir la contribution des pays, plus tôt la planification et la collaboration pourront être achevées.

Pourriez-vous nous donner un aperçu de ce en quoi consistera la contribution des États-Unis afin de nous aider relativement à notre intérêt stratégique visant à appuyer et à améliorer les activités scientifiques ayant trait à l'Arctique, durant l'API et par la suite?

Quels progrès découlant de la quatrième API les États-Unis espèrent-ils voir se réaliser?

Ian R. Church

Conseiller scientifique principal

Ministère du Conseil exécutif

Gouvernement du Yukon

Réponse [ambassadeur Wilkins] : L'API est cruciale pour les États-Unis. En mars prochain, nous nous unirons au Canada dans le cadre de la cérémonie officielle. Ensemble, nous donnerons le coup d'envoi des activités. Nous souhaitons que l'API nous permette de parvenir à une meilleure compréhension scientifique du Nord, d'améliorer la coopération en matière de gestion de la faune aquatique et terrestre et de sensibiliser davantage la population à l'importance de l'écosystème arctique. Au cours des deux prochaines années, nous collaborerons étroitement avec le Canada et les autres nations participant à l'API.

Ambassadeur Wilkins : Chers amis, j'ai vraiment été ravi d'avoir la chance de discuter avec vous. Vos questions portaient sur de nombreux sujets d'intérêt. Ce fut un plaisir pour moi de lire vos opinions et d'être mis au courant de vos préoccupations. Vos commentaires sont importants à mes yeux. J'espère pouvoir « discuter » de nouveau avec vous, en ligne.

Invité : Je vous suis reconnaissant de nous avoir donné de votre temps et d'avoir pris connaissance de nos questions. Il serait intéressant d'organiser d'autres séances de clavardage telles que celle-ci.

Encore une fois, merci.

Modérateur de l'IIP : Nous aimerions remercier l'ambassadeur Wilkins de s'être joint à nous aujourd'hui.

(fin de la transcription)